



T R A I T E

DES GREFFES DES ARBRES, ET DES PEPINIERES.

C H A P I T R E X I.

D E S G R E F F E S.



E ne puis penser à ce qui s'appelle greffer des Arbres, & à l'avantage qui en revient pour l'embellissement de nos Jardins, qu'aussi-tôt je ne me represente, comme autant de Sauvageons à greffer, les jeunes gens qui sont à instruire; il semble en effet que, comme la plûpart des Arbres, devant que d'avoir été greffez, ne produisent naturellement que de méchans fruits, aussi la plûpart de la jeunesse, devant que d'avoir été instruite, ne se porte naturellement qu'à de méchantes actions, mais l'éducation venant, comme une manière de bonne greffe, à leur inspirer des sentimens conformes à la raison, elle les dispose, & les accoûtume insensiblement à la vertu, en même temps qu'elle les purge, & les dépoüille de leurs mauvaises inclinations; si bien qu'ensuite éclairerez qu'ils sont des bonnes maximes, on ne leur voit plus rien faire qui ne sente son bien, & qui n'ait l'approbation des sages; & partant comme l'éducation est le chef-d'œuvre de la morale, aussi ne peut-on disconvenir, que l'Art de greffer ne soit ce que nous avons de plus important dans le Jardinage. *

L'Oratur Romain conformément à beaucoup d'autres Sçavans qui s'en étoient expliqués devant luy, s'est fait honneur de parler de cette invention en des termes si nobles, & si éloquens, que toute la postérité en est charmée; † en effet il marque agréablement l'estime singulière qu'il en faisoit, sans que cependant il paroisse nulle part, qu'il se soit arrêté à louer son ancienneté, voulant apparemment nous donner à juger par ce silence, qu'à peine en sçait-on l'origine, & que sans doute ce n'est qu'au hazard tout pur, à qui elle est deüë; aussi est-il vray, que nos Livres d'Agriculture ne disent presque rien à cet égard, qui soit capable de nous y donner d'agréables & d'utiles lumières; car par exemple que me sert-il de croire avec Theophraste,

* Cultus, & in primis succos emendat acerbos. &c. *Ovid. lib. de remedio amoris.* Sponte suâ quæ se tollunt in luminis auras, in fræcunda quidem, sed læta & fortia surgunt. Quippe solo natura libest. Tamen hæc quoque si quis inferat &c. *Et paulo post.* Exuertit silvestrem animum, &c. *Georg. lib. 2.*

† Nec confusiones modo delectant, sed etiam insitiones, quibus nihil invenit Agricultura solertius. *Cic. de Jurejur.*

ophraſte, que ce qui a donné la première idée de greffer, & d'avoir veu que du dedans du tronc d'un Arbre creux il en étoit forti un autre Arbre d'une eſpece toute différente; cet Auteur, qui pour appuyer ſon ſentiment, veut faire valoir une telle aventure, prend plaisir d'en faire l'Histoire tout au long, c'eſt pourquoy il ajoûte, qu'un oiseau ayant avallé un fruit tout entier l'avoit enſuite rejetté par hazard dans le creux de ce vieil Arbre, & que les pluyes mêlées avec quelque partie pourrie de cet endroit creux l'y avoient fait germer & croître, en ſorte qu'il étoit devenu un nouvel Arbre de la même eſpece de celui, d'où ce fruit étoit originairement venu, & qui par conſequent étoit entièrement différent de cet Arbre creux, qui avoit donné naiſſance, & nourriture à cet Arbre nouveau, tout de même que s'il eût germé en pleine terre.

Que me fert-il auſſi de croire avec Pline, que cette invention de greffer vient plutôt de ce qu'un Laboureur, qui étoit fort bon ménager, voulant conſerver ſa pièce de terre contre le dégât, qu'il devoit craindre de dehors, ſi ſon champ n'étoit pas bien clos, l'avoit fermé tout autour d'une paliffade de perches vertes & que pour garentir ces perches de pourriture, & par ce moyen les faire durer plus long-temps, il s'étoit aviſé de coucher en terre tout autour de ce champ des troncs de lierre, en intention de faire enchaſſer, comme il fit, l'extrémité inférieure de ces perches dans le corps de ces troncs, d'où il étoit arrivé, que contre ſon attente la ſève qui étoit dans les parties internes de ces troncs, avoit ſervi de nourriture à ces perches, tout de même, que ſi ç'eût été un fond de bonne terre, en ſorte qu'avec le temps, elles y étoient devenues de grands Arbres.

Or Pline ſur cet exemple, & Theophraste ſur l'autre; fondent les reflexions qui ont fait, diſent-ils, la naiſſance de l'Art de greffer; pour moy, bien loin de m'y oppoſer, je conſens volontiers à leurs raiſonnemens, & veux fort bien que ce ſoient ces deux observations, qui ayent donné quelque vûe pour les greffes, & je dis en même temps, que ce ſont ſans doute les greffes en fente, qui ont été les premières en pratique, à l'imitation des perches vertes du Payſan cy-deſſus allégué, leur succès a depuis ouvert l'eſprit des Jardiniers, pour trouver les autres † manières de greffer, dont nous nous ſervons fort utilement; ainſi je demeure d'accord, que nous ne ſçaurions trop louer les premiers Auteurs de l'uſage des greffes, ny publier aſſez que nous leur avons l'obligation de la plûpart des plaisirs innocens que donnent les Jardins fruitiers; car il eſt certain que ſans cet admirable expedient nous ſerions encore tous pauvres en fait d'eſpeces de fruits, & que communément chacun auroit été réduit à ſe contenter de ceux que ſon climat, ou le hazard luy auroient fournis bons, ou mauvais: c'eſt l'adreſſe de greffer toute ſeule, qui a fait les premiers curieux, la facilité du commerce en a depuis augmenté le nombre à l'infini, en faiſant que par un eſprit honnête, & déſintereſſé, * on ſe communique volontiers les uns aux autres ce qu'on a de meilleur, veu que principalement de ſemblables liberalitez ne diminuënt rien du fonds, ny de l'abondance des curieux; & dans la verité y a-t-il rien de ſi beau, & de ſi commode que de pouvoir premièrement par une multiplication aiſée, & dont on eſt le maître, de pouvoir diſ-je, s'enrichir ſoy-même en fait de bons fruits, & de pouvoir en ſecond lieu faire venir des pays lointains, & y envoyer réciproquement, & à peu de frais, dequoy divertir les gens du grand

V 3

† Sunt alii, quos ipſe viâ ſibi repræſentat uſus. Georg. 2.

* De tous les Arts le plus genereux & le plus honnête eſt celui de l'Agriculture. Theophraste.

monde, aussi bien que les solitaires des déserts, & dequoy reveiller la bonne chère des festins, & la délicatesse du goût, aussi bien que charmer la curiosité des yeux, & l'avidité de l'odorat, mais sur tout, qui est ce qui ne sçait pas, combien grande est la satisfaction des honnêtes gens, qui ont pris soin de greffer dans leurs Jardins; celuy-cy par exemple aura greffé, pour faire changer de nature à quelque sauvageon, cet autre l'aura fait pour multiplier quelques bons fruits en l'un & l'autre cas, combien cet honnête curieux est-il ravi, quand venant à jouir du succès de son industrie, il fait voir les ouvrages de ses mains, & goûter les fruits qui en sont provenus. *a*

L'histoire des grands hommes, qui ont eu ce divertissement, en a fait assez de mention, sans que j'en dise rien de plus particulier; je me contenteray seulement d'alleguer, que comme le grand plaisir du celebre Jardinier des Georgiques, *b* que le Poëte ne craint point de faire aller de pair avec celuy des Roys) consistoit en ce que revenant le soir à sa maison, il y trouvoit sans rien acheter dequoy se nourrir, & régaler avec toute sa famille) personne ne doute que ce ne fût des fruits, & des légumes de son Jardin, soutenus apparemment de quelques profits de sa basse-cour) ainsi le plaisir de nos curieux, est de remplir leurs Jardins de toutes sortes de bons Arbres, qui ne leur coûtent rien, c'est à dire de leur pepinière, sans conter l'avantage, qu'ils ont d'en pouvoir faire à leurs amis des presens, qu'ils estiment infiniment.

Ce qui peut-être seroit à souhaiter sur le fait des greffes est, qu'on se fût contenté de profiter de cette belle invention sans l'avoir outrée, & s'être, pour ainsi dire, tourmenté à vouloir faire des monstres de fruits par une infinité d'entreprises aussi bizarres, qu'inutiles; nos Livres en ont assez voulu persuader le succès, mais les gens un peu éclairés n'y ont guère ajouté de foy; il y en a peu sans doute, qui sur le rapport de quelques anciens *c* se soient mis à greffer de la vigne sur des noyers, ou sur des oliviers, dans l'esperance d'y avoir des grapes d'huile; à greffer de nos bons fruits sur des platanes, ou des fraines, & greffer des Cerisiers sur des Lauriers, des Maronniers sur des Hêtres, des Chênes sur des Ormes, des Noyers sur des Arboisiers, & tout cela pour faire de nouvelles especes de fruits; aussi sauf le respect, qui est deu à l'autorité des grands hommes, je diray ingénûment, que toutes leurs tentatives ont été la plûpart fautives; il nous doit suffire, que chaque bonne espece de fruits peut heureusement être greffée sur des sauvageons, ou autres sujets d'une nature à peu près semblable à la leur, & nous devons seulement profiter de toutes les visions des curieux qui nous ont précédé, pour ne pas tomber à perdre autant de temps & de peine, qu'ils en ont perdu à faire mille coups d'essay si extraordinaires.

Présentement pour entrer en matière, il faut sçavoir, que comme je l'ay déjà dit ailleurs, greffer, & enter, sont deux termes sinonimes, usitez seulement dans le Jardinage, ils sont sans doute d'institution purement françoise, & ce qui en fait ainsi juger est, qu'ils n'ont aucun rapport au terme latin *inserere*, qui apparemment les a précédé, & qui signifie la même chose qu'eux, avec cette difference, qu'il l'a signifie beaucoup plus intelligiblement; mais cependant pour en donner une notion

a Ut gaudet insitiva decerpens pyra. Horat. Epod. 2.

b Regum æquabat opes animis serâque revertens nocte domum dapibus mensas onerabat inemptis. Georg. 2.

c Et steriles platani malos gessere valentes. Georg. 2. Castaneas Fagus, ornusque incanuit albo flore pyri: glandemque sues fregere sub ulmis. Et Paulô superius inseritur vero ex factu nucis arbutus horrida. Et alio loco & prunis lapidosa rubescere corna. Georg. 2.

autant parfaite, que nous pourrons, nous sommes obligez de dire, que ces deux termes signifient, tout de même que le terme latin, planter une partie de quelque Arbre, dont on fait cas, sur quelque endroit d'un autre Arbre, dont l'espece déplaît, cette manière de planter est fort particulière, & fait, que comme dit le Prince des Poëtes, *a* la tête de ce dernier Arbre change d'espece en tout, ou en partie, selon l'intention du Jardinier, c'est ainsi que d'un Amandier il s'en fait un Pêcher, d'un Coignassier un Poirier &c. *b* Un autre illustre Poëte du même siècle, quand par occasion il se met à parler de cette matière de greffes, il dit assez plaisamment, & assez à propos, que c'est une manière d'adoption introduite parmi les Arbres, par le moyen de laquelle on a facilité de multiplier les bons fruits, en se servant des mêmes souches, qui n'en faisoient que de mauvais.

Or ce changement d'espece, ou cette adoption ne se peuvent faire sans quelques operations, dont les noms sont ce semble tous propres à faire horreur, des têtes à scier, des bras à couper, des corps à fendre, des ligatures, & des emplâtres à mettre, des incisions à faire, &c. L'explication de ce qui regarde cette matière de greffes développera nettement ce qui paroît icy de mystérieux.

Il faut donc sçavoir premièrement, qu'on ne greffe pas tout le long de l'année, & que ce n'est seulement que dans de certains mois; en second lieu, qu'à l'égard des Arbres, sur qui on greffe, il faut indispensablement couper, & ôter beaucoup, c'est quelquefois sur le champ, & quelquefois cinq ou six mois après seulement, qu'on leur ôte une bonne partie, soit de leur tige, soit de leurs branches, sans pour cela toucher en façon du monde à ce qui s'appelle le pied de l'Arbre: ce pied ignorant, pour ainsi dire, le traitement qu'on vient de faire à sa partie supérieure, & subsistant toujours, c'est à dire continuant d'agir en terre à son ordinaire, quoy qu'il n'ait plus à nourrir ny la tige, ny les branches qu'il avoit originairement produites, & qui étoient ses véritables enfans, & ce pied dis-je, obéissant à l'industrie du Jardinier se charge d'allonger, grossir, multiplier, & faire fructifier, soit les simples yeux, soit les branches étrangères qu'on a substituées toutes petites sur sa tige, ou sur ses branches, & ce sont ces branches nouvelles, qui dans la suite occupant la place des retranchées deviennent les enfans adoptifs de ce pied, & prennent avec luy une liaison si étroite & si parfaite, qu'elles paroissent entièrement ses enfans légitimes; d'où il arrive que sa fonction, n'est autre d'orénavant que de servir, pour ainsi dire de mère-nourrice à ces nouveaux nourrissons.

Pour bien entendre cette description des greffes, qui paroît encore obscure, & énigmatique, il est question de marquer premièrement les différentes sortes de greffes, qui sont en usage, en second lieu, les temps propres à les faire, & enfin les manières de les bien faire: il y a de grandes différences aux uns, & aux autres, nous ajouterons ensuite, quels sont les sujets, qui ont disposition naturelle à recevoir certaines sortes d'especes de fruits, & ne sçauroient s'accommoder d'autres.

CHA-

- * Et sæpè alterius ramos impunè videmus vertere in alterius, mutatamque insita mæta ferre pyrum. *Georg. 2.*
Inutile que falce ramos amputans feliciores inserit. *Hors. Epod.*
- * Venerit insitio. Fac ramum ramus adoptet, stérque, peregrinis arbor operata comis. Fillaque adoptivas, accipit arbor opes. *Quid. lib. 1. de remedi. amoris.*
- * Tamen hæc quoque si quis interat &c. Cultuque frequenti. In quafouque voces artes, hauri tarda sequentur. *Georg. 2.*

CHAPITRE XII.

Des sortes de greffes, qui sont en usage.

Les sortes de greffes, dont on se sert le plus ordinairement, sont les greffes en flute, les greffes à œil dormant, les greffes à la pousse, les greffes en fente, ou en pourprée, & en couronne, les greffes entre le bois & l'écorce, les greffes à emporte-pièce, &c.

Les greffes en flute sont pour les Maronniers, Châtaigniers, Figuiers. &c.

Les greffes à œil dormant, & à la pousse, sont pour toute sorte de fruits, tant à pépin, qu'à noyau, & même on s'en sert quelquefois en d'autres Arbres, qui ne sont pas fruitiers.

Les greffes en fente, ou en pourprée, sont pareillement pour toute sorte de bons Fruitiers, & même pour d'autres grands Arbres, pourveu que les uns & les autres ayent au moins trois à quatre pouces de tour à l'endroit où se doit faire la greffe en fente: les fruits à noyau, & sur tout les Pêches, réussissent moins régulièrement en fente, que les fruits à pépin: quoy que les curieux de certaines Provinces de Guyenne assurent du contraire.

Les greffes entre le bois & l'écorce, & à emporte-pièce sont particulièrement pour les grosses branches, ou pour les grosses tiges des fruits à pépin étronçonnées, & ne valent rien pour les fruits à noyau, ny généralement pour toutes les branches, ou tiges, qui sont de médiocre grosseur, & par conséquent trop foibles pour serrer suffisamment leurs greffes.

CHAPITRE XIII.

Des temps propres à greffer.

Les temps propres pour greffer, sont premièrement le commencement de May, dans lequel la sève étant montée dans les Arbres, & sur tout dans les branches de l'année précédente, sans que les yeux ayent encore poussé, l'écorce s'en détache assez aisément jusqu'à se laisser entièrement dépouiller, comme il est nécessaire pour cette sorte de greffes, dont est question: or ce mois de May n'est que pour la greffe en flute, qui, comme nous avons dit, ne sert que pour les Châtaigniers, Maronniers, Figuiers, &c.

En second lieu, la my-Juin est propre pour la greffe d'Ecusson à la pousse, de laquelle on ne se doit servir qu'en fait de certains fruits à noyau, par exemple, pour des Cerisiers, Griottiers, Bigarrotiers sur Merisiers, pour des Pêchers sur vieux Amandiers, &c.

En troisième lieu les mois de Juillet & d'Aoust pour greffer à œil dormant les Arbres, qui, soit par le peu de vigueur de leur pied, soit par la raison des chaleurs, & sécheresses excessives, qu'on a quelquefois en ce temps-là, paroissent diminuër no-

tablement, ou entièrement de seve, car il faut sçavoir, que la greffe à œil dormant ne demande que peu de seve particulièrement de la part du sujet, sur lequel après y avoir fait l'incision necessaire il faut appliquer l'Ecusson, la trop grande quantité de seve de ce sujet est pernicieuse pour cet Ecusson appliqué, en ce que d'ordinaire il y est noyé de la gomme, au lieu qu'il ne doit simplement que s'y coler, sans que pendant le reste de l'année il y trouve rien, qui soit capable de le faire pousser; il n'a besoin que d'un tres-médiocre secours pour éviter la mort, en attendant une manière de résurrection vigoureuse, que le retour du Printemps luy promet au sortir de sa léthargie; à l'égard du rameau sur lequel on doit prendre l'Ecusson, il n'y sçauroit guère trop avoir de seve, pourveu que l'écorce soit assez aouïée, c'est à dire, assez bien nourrie pour se détacher aisément du bois, qu'elle couvre, & emporter avec elle le germe intérieur, qui fait la principale pièce de cet Ecusson; les sujets ordinaires, sur lesquels on greffe pendant ces deux mois, sont les Pruniers pour des Prunes, ou pour des Pêches, les jeunes Amandiers plantez en méchante terre pour des Pêches, les Coignassiers pour des Poires, l'Epine-blanche pour des Azeroles, les Pommiers de Paradis, & les sauvageons de Pommiers pour les bonnes Pomes, &c.

Le mois de Septembre est propre pour greffer en œil dormant des Pêchers, soit sur d'autres Pêchers, bien vigoureux, soit sur des jeunes Amandiers de l'année plantés en bon fonds, les uns & les autres ont le don de conserver bien avant dans la saison une grande abondance de seve, & il n'y fait bon greffer, que quand cette seve est sur son déclin.

On pourroit greffer en fente pendant Novembre, Decembre, & Janvier, mais il n'y a nulle avance à le faire, & au contraire il y a fort à craindre, que les greffes n'y séchent, & n'y périssent entièrement, parce que pendant ces trois mois, elles ne reçoivent aucun secours d'un pied, qu'on peut dire, à cause du froid, perclus de toutes les fonctions végétatives.

Tout le mois de Février, & même une bonne partie de Mars sont admirables pour les greffes en fente, & pour les greffes à emporte-pièce, mais cela s'entend, quand à cause de la durée du froid d'Hyver, les années sont peu avancées, & que par consequent les Arbres ne sont pas encore entrez en seve; c'est à dire que l'écorce ne se détache pas du bois, car du moment qu'elle se détache, tels Arbres ne se peuvent plus de l'année greffer en fente: c'est donc pour ce temps-là particulièrement, qu'il faut de bonne-heure faire provision de greffes, de Poires, Pomes, Prunes, &c. & sur tout, quand on en veut faire venir des Pays éloignez.

La fin de Mars pendant les Printemps doux & tendres, cest à dire les Printemps, qui au lieu d'être accompagnés de neiges & de frimats, comme ils ont accoutumé, sont chauds & humides, & particulièrement la première quinzaine d'Avril donnent de grandes facilitez pour les greffes, qui se font entre le bois & l'écorce, parce qu'il faut, que la seve soit assez montée dans ces souches étronçonnées, pour pouvoir avec de petits coins de bois bien dur, comme peut être le bouys, l'ébene, &c. séparer l'écorce d'avec le bois, & faciliter par ce moyen l'entrée des greffes, qu'on a taillées exprés pour cela.

Le mois d'Avril n'est commode que pour greffer en fente toute sorte de Pommiers, attendu que cette espece d'Arbres est plus difficile à s'émouvoir, & à se mettre en seve, que ne sont pas tous les autres Fruitiens, & comme j'ay déjà dit cy-de-

devant, il ne faut faire aucune greffe en fente que peu de temps devant que les Arbres commencent à fleurir, & à pousser; ce même mois d'Avril est encore commode pour greffer la Vigne qu'on ne peut greffer qu'en fente, & sur des fouches couvertes de terre.

CHAPITRE XIV.

Des manières de bien faire chaque sorte de greffe.

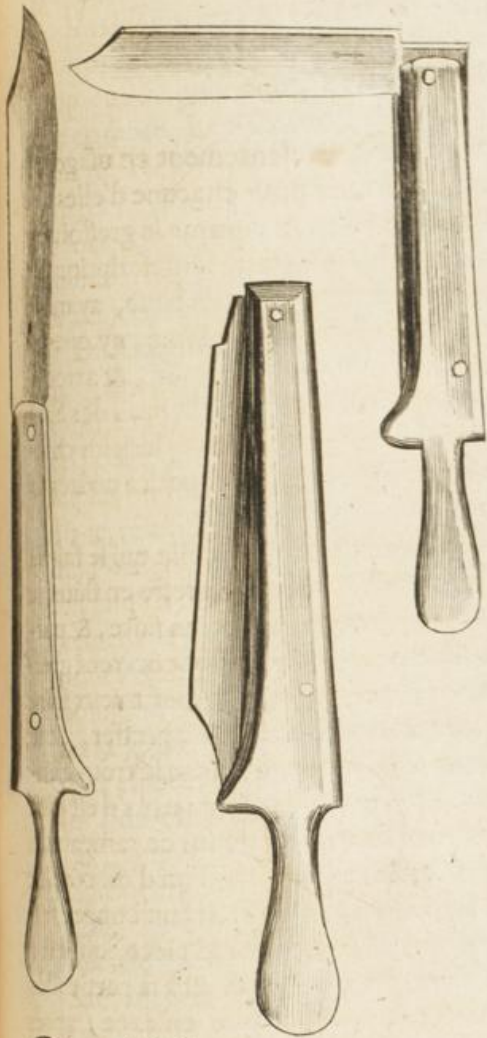
A Prés avoir expliqué les différentes greffes qui sont presentement en usage, * & les différents mois de l'année, qui sont destinez pour chacune d'elles, il reste maintenant à expliquer les manières de les bien faire, & comme le greffoir est un instrument nécessaire pour greffer, je commence par en faire la description.

Le Greffoir donc est un petit couteau d'environ deux pouces de lame, ayant le manche assez menu, & d'environ un bon pouce plus long que la lame, ny que les couteaux ordinaires, le surplus, du manche est applati par l'extrémité, & arrondi par les bords de cette extrémité, pour servir à détacher aisément la peau des Sauvageons, sur lesquels on doit appliquer les écussons; de ces Greffoirs les plus commodes sont ceux qui se plient comme les serpettes, & comme les petits couteaux ordinaires de poche, & qui sont faits de cette sorte.

Or puisqu'en faisant l'ordre des greffes, j'ay commencé par celle qui se fait la première dans la plus belle saison de l'année, c'est à sçavoir par la greffe en flûte, je croy qu'il faut aussi commencer ce Chapitre par la manière de la bien faire, & partant je dis que pour y réussir il faut premièrement que le rameau dont on veut greffer, & qu'on doit avoir en main devant que de rien commencer, pour mieux faire les comparaisons nécessaires, qui se font du rameau avec la branche à greffer, & se font avec du fil, du jonc, du ruban, &c. il faut, dis-je, que ce rameau se trouve entièrement de la grosseur de la branche, sur laquelle on doit greffer; car s'il est plus gros, ou plus menu, la greffe ne réussira pas. Enfin il faut marquer sur ce rameau un bel endroit, où il paroisse deux bons yeux, qui régulièrement sont l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, & avec le greffoir, ou autre outil bien tranchant, il faut couper jusqu'au bois circulairement tant par haut, que par bas l'écorce de la pièce, qui est à enlever pour la greffe; il faut ôter à ce rameau toute l'écorce, qui est à sa partie plus menuë, pour faire aisément sortir par la cette pièce, qui doit être enlevée, après qu'en l'agitant, & la tordant doucement avec le pouce, on l'aura déprise, & détachée de son bois; or devant que de l'enlever de sa place, il faut racourcir jusqu'à quatre, ou cinq pouces de long la branche qui doit être greffée, & sans blesser le bois le dépouiller entièrement dans un endroit bien sain, & bien uni jusqu'à la partie la plus basse où doit venir la greffe, pour l'occuper si juste, qu'elle y paroisse plutôt venue naturellement, que par aucun artifice, & aussi-tôt pour ne pas laisser dessécher une petite humidité qui est autour de cet endroit dépouillé, & qui est la sève nouvellement montée, on acheve de faire sortir de sa place la pièce destinée à greffer, & aussi-tôt avec toute la diligence, & toute l'adresse possible, on la fait entrer dans la bran-

* Nec. modus infereze atque oculos imponere simplex, &c. Georg. 2.

Tab. 13



branche dépouillée jusqu'à l'endroit où elle doit demeurer, † & enfin pour empêcher que l'air des pluyes ne puisse penetrer dans l'entre-deux du bois de la branche greffée, & de l'écorce nouvellement appliquée, on entame dans le bois de la branche, tout autour de l'extrémité supérieure de cette greffe, de petits coupeaux sans les détacher, & on les fait retomber en manière de fraise, ou de bourlet sur l'extrémité de cette écorce pour la couvrir, & la défendre des injures de l'air.

Les greffes à la pousse, & les greffes à œil dormant, ne diffèrent en rien l'une de l'autre, que par les temps de les faire, comme il a été dit cy-dessus: du reste elles se font toutes deux d'une seule & unique manière; la première chose qui est à faire pour cela est, que sur les Arbres dont on veut greffer, il faut prendre des rameaux de l'année bien aoûtés, & où il paroisse aussi de bons yeux bien aoûtés, & ce sont ceux qui ont été les premiers formés depuis le Prin-temps, les derniers formés sont trop tendres pour réussir; tout aussi-tôt que ces rameaux sont coupez, il en faut ôter les feuilles jusqu'après de l'endroit où elles tiennent à leur queue, & par ce moyen les yeux ne se fanent pas si-tôt; on peut conserver les rameaux jusqu'à trois, & qu'atre jours, pourveu qu'ils ayent le gros bout dans quelque matière humide, soit eau, soit glaise, soit fruits, & qu'avec cela ils ne soient longs que d'environ un bon demi pied; ainsi on peut fort bien couper en differens morceaux un rameau qui a deux pieds de long; avec ces deux précautions on envoie seuremēt à trente & quarante lieues loin des rameaux fraîchement coupés sur l'Arbre (*nota que*, si ce sont des rameaux de Pêchers, il n'y faut guère enlever d'Ecussions, à moins que les yeux n'en soient doubles, ou triples, c'est à dire à moins qu'il n'y paroisse un commencement de branche à venir, qui soit accompagnée de ses feuilles, & qui ait à droit & à gauche deux commencemens de boutons à fruit, ou d'autres branches à venir.) Pour tous les autres fruits, Poiriers, Pommiers, Pruniers, &c. un œil simple sert aussi bien que les yeux doubles, & triples, &c.

Quand on est sur le point de faire la greffe, on choisit sur la branche, ou sur le corps de la tige qui sont à greffer, on y choisit, dis-je, un endroit bien uni, cet endroit se rencontre d'ordinaire dans l'intervale qui sépare un œil inférieur d'avec un autre qui est immédiatement au dessus, c'est là qu'on fait deux incisions qui représentent un grand T Romain, c'est à dire que la plus haute incision est horizontale, & la seconde commençant près du milieu de la première fente descend de haut en bas, jusqu'à ce qu'elle soit de la longueur d'environ un pouce, ou un pouce & demy: ces deux incisions se peuvent faire devant que d'avoir enlevé l'Ecussion qui est à appliquer, pourveu qu'on ne déprenne la peau du Sauvageon qu'après avoir enlevé l'Ecussion, car il est nécessaire que cet Ecussion venant à être appliqué trouve un peu humide la place du Sauvageon, cette humidité provenant de la seve qui le doit coler avec ce Sauvageon; autrement si la place est sèche, la greffe y périt, c'est pourquoy le plus seur est de commencer à enlever l'Ecussion devant que d'inciser le Sauvageon, or pour enlever cet Ecussion, & particulièrement à l'égard des Pêches, on fait sur le

† Huc alienâ ex Arbore germen includunt, udôque docent inolsecerelibro. *Georg. 2.*

rameau à l'endroit où il paroît un bon œil, une incision semblable à la figure A. qui est à peu près la figure d'un écusson d'armes de noblesse, d'où le Jardinage à em-



prunté ce terme d'Écusson, & ensuite, en appuyant un peu fortement du pouce sur les côtez de cette incision vers la partie voisine de l'œil, qui est contenu dans l'enceinte de l'incision, on le détache assez aisément du rameau, cela s'entend quand la seve y est abondante, (car si cela n'est pas, fût-ce même en fait de Pêches) il faut enlever l'Écusson avec un peu de bois, ce qui se fait en coulant le Greffoir au dessous de l'écorce depuis la tête de l'Écusson jusqu'à la pointe, & mordant un peu dans le bois, sur tout à l'endroit de l'œil, &c.

A l'égard des Écussons des fruits à pepin, on ne sçauroit guère les enlever d'une autre façon qu'avec un peu de bois, quand l'Écusson est détaché de son rameau, on regarde aussi-tôt si le germe intérieur, qui est le canal par où se communique la seve pour la nourriture de l'œil, & pour la production d'une nouvelle branche, est resté, comme il le faut absolument attaché à l'Écusson enlevé, & cela étant on met à sa bouche cet Écusson, en le tenant seulement avec les levres par la queue des feuilles qu'on luy a laissé, la salive pourroit luy faire tort, & cependant, avec le bout aplati du manche du greffoir, on déprend petit à petit, & adroitement sans rien déchirer, la peau des deux côtez longs de l'incision, prenant soin que l'incision vers la pointe soit un peu plus longue que l'Écusson enlevé, & aussi-tôt reprenant de la bouche cet Écusson, & présentant la partie pointuë par après de l'incision horizontale, on le fait descendre en coulant tout du long de l'incision, en sorte qu'il y entre tout entier, & que sur tout il occupe pleinement toute la place dépouillée à la tête de l'incision, & qu'enfin les côtez de l'écorce qui sont détachés, viennent ensuite à couvrir tout l'Écusson hors l'œil; cela fait, on prend de la grosse filasse plate, avec laquelle on lie doucement, & proprement ensemble l'Écusson, l'écorce détachée, & la branche, afin de les faire mieux joindre l'un avec l'autre, & c'est là que finit le mystere des Écussons, avec cette différence seulement que, si c'est une greffe d'Écusson à la pousse, on racourcit sur le champ la branche, ou la tige qu'on a greffée jusqu'à deux, ou trois pouces près de l'Écusson, afin que la seve étant empêchée de monter plus haut (comme naturellement elle y monteroit) elle soit forcée d'entrer dans cet Écusson, & le faire pousser peu de temps après; les Meriziers greffés de cette façon là réussissent régulièrement mieux, qu'aucuns autres Fruitiers, & sur tout mieux que les Pêchers, qu'on greffe à la pousse soit sur d'autres Pêchers, soit sur de vieux Amandiers; car ils sont fort sujets à y périr de la gomme, & cela par une trop grande abondance de seve, qui étant en Eté dans les Arbres qu'on greffe, & ne pouvant assez trouver d'issuë par l'ouverture de l'œil de cet Écusson, sort par l'incision, s'y congèle comme du sang hors des veines, & y détruit en-

tièrement cet Ecuffon; & si c'est une greffe à œil dormant, on ne racourcit point sur le champ, ny la branche greffée, ny la tige greffée, on attend au mois de Mars suivant, qui est le temps que le renouveau fait monter la sève dans les Arbres, & c'est pour lors que se doit faire ce racourcissement semblable à celui qui a été remarqué pour la greffe à la pousse, & cela par la même raison pour l'un, que pour l'autre, bien entendu que devant ce temps-là, c'est à dire, pendant l'Hyver, il faut avoir proprement coupé la filasse qui lioit l'Ecuffon, sans blesser, autant que faire se peut, l'écorce couverte par cette filasse; car si on manque à couper ce lien, toute la partie liée, & ce qui est au dessus d'elle sont sujets à périr, faute d'y avoir eu un passage suffisant à la sève, qui vouloit monter à l'extrémité de la branche, & par ce moyen toute la peine prise pour greffer, est devenue inutile, pendant que la partie qui est au dessous de la greffe, se met à pousser une infinité de jets sauvages qui ne servent de rien.

* La description de la greffe en fente, que nous avons dans les Georgiques toute admirable qu'elle est, le seroit beaucoup davantage si elle étoit plus complète, mieux circonstanciée, & plus instructive; elle dit seulement que pour faire cette greffe, on coupe la tête aux Arbres dans l'endroit où la tige est la moins raboteuse, c'est à dire la plus unie, qu'on fend cette tige assez avant avec des coins, & qu'enfin dans les fentes qu'on y a faites, on y fait entrer des rameaux d'autres meilleurs fruits, qui au bout de quelque temps viennent à faire de beaux grands Arbres.

La lecture de cette description ne me paroît point suffisante pour apprendre à un nouveau curieux l'Art de greffer de la manière dont il est icy question, elle manque en beaucoup d'articles, & premièrement en ce qu'elle n'établit point, que non seulement on peut greffer sur de grosses tiges étronçonnées, mais qu'on le peut faire aussi sur plusieurs branches d'Arbres soit nains, soit de tige, même sur des pieds de deux & trois pouces de tour, attendu que les uns & les autres peuvent souffrir la fente, & serrer suffisamment la greffe.

Elle manque en second lieu, en ce qu'elle ne dit point le temps propre pour cette sorte de greffe, nous l'avons dit cy-dessus.

Elle manque en troisième lieu, en ce qu'elle ne fixe point quelle longueur doivent avoir les rameaux qu'on employe, nous la réglons d'ordinaire de deux, ou trois pouces de long, ou plutôt nous la réglons sur le nombre de trois bons yeux au moins, que la greffe doit avoir.

Elle manque en quatrième lieu, en ce qu'elle n'apprend ny à bien tailler les greffes ny à les placer si juste dans les seuls endroits qu'il leur faut, que la sève du pied y puisse seurement entrer; pour ce qui est de la taille de ces greffes, il faut pour la bien faire, qu'avec une serpette bien tranchante le gros bout soit coupé des deux côtes en forme de coin, & de la longueur d'un bon demi-pouce, que des deux côtes qui bordent cette figure de coin, on y ait conservé de l'écorce bien adhérente, au bois, que le côté qui doit se trouver en dehors soit un peu plus large, & plus épais, que l'autre qui est en dedans, & que précisément au haut de cette écorce conservée pour le dehors, il y ait un bon œil qui soit aussi haut que le bord de la tige étronçonnée, & que le haut de la fente; & pour ce qui est de bien placer ces greffes

* Aut rursum enodes trunci refecantur, & altè finditur in solidum cuneis viâ: deinde forases planta unguentur; nec longum tempus, & ingens exiit ad caelum ramis fertilibus arbor. Georg. 2

greffes, il faut que le dedans de chacune des écorces tant du sauvageon, que de la greffe s'affleure, & réponde si bien l'un à l'autre, que la seve venant du pied, trouve autant de facilité à entrer dans l'entre-deux de la greffe que dans l'entre-deux du bois, & de l'écorce de la tige, ou des branches greffées.

La description manque en cinquième lieu, d'avertir que, si la fente ne s'est pas faite bien nettement, comme il arrive assez souvent, on doit avec la serpette l'approprier en ôtant ce qui pourroit empêcher la greffe d'entrer librement, & même si on a lieu de juger qu'il y ait à craindre que la greffe pour être un peu trop menuë à proportion de la tige, doive être trop serrée, il est nécessaire d'ôter proprement, & bien uniment un peu de bois des deux côtez de la fente, ce bois s'ôte avec la pointe de la serpette bien tranchante en prenant de bas en haut, & faisant tout cela si juste, & si conforme à la figure de la branche qu'on a taillée pour la greffe en fente, qu'après avoir posé cette greffe il n'y ait point de jour entr'elle, & les côtez de la fente, & que cependant cette greffe tienne si bien, qu'il ne soit pas aisé de l'ébranler.

La description manque en sixième lieu, en ce qu'elle ne dit pas combien de greffes on peut appliquer sur un même sujet, & comment le dessus de la tige coupée doit être préparé; les grosses tiges, ou branches qu'on veut greffer en fente, doivent être par dessus unies & égales de tous les côtez, en sorte que la tête soit horizontale pour y mettre plusieurs greffes, si elles s'y peuvent ranger, & que le sujet le requière; les menuës tiges, ou branches qui ne peuvent recevoir qu'une greffe n'auront qu'une partie de la tête unie; si c'est celle où sera la greffe, le reste sera coupé en pied de biche.

La description manque enfin, en ce qu'elle n'explique pas comment il faut empêcher que les injures de l'air, soit les pluyes, soit les chaleurs, & la sécheresse ne portent préjudice aux Arbres greffez par l'ouverture des fentes, surquoy il faut sçavoir que toutes les greffes en fente doivent être emmaillotées, soit avec de la simple bauge nouvellement faite, c'est à dire, de la terre glaise mêlée d'un peu de foin, soit avec de la gomme préparée à cet effet, & qui est composée de poix noire, grasse, fonduë dans un pot de fer, ou de terre, avec un peu de cire jaune, il faut par le moyen d'un réchaud portatif tenir chaude & liquide cette gomme, pour l'appliquer avec une manière d'espatule de bois, bien entendu que, devant que de mettre icy la bauge, ny la gomme, il faut avoir couvert toutes les fentes avec quelque écorce, que sur le champ on aura détachée de quelque branche de l'Arbre greffé; on en met communément en croix aux grosses tiges, ou branches greffées, pour tenir les fentes entièrement couvertes en sorte que rien n'y puisse entrer, & comme par dessus la bauge, ou terre glaise, on y met d'ordinaire un linge qui l'enveloppe, & la maintient sur la tête greffée, & que cela peut avoir quelque rapport aux poupées des enfans; de-là vient qu'on donne assez souvent le nom de poupée à la greffe en fente: *nota* que, si le pied ne paroît pas serrer suffisamment la greffe, il est à propos de le serrer avec un ozier, en sorte que la greffe y soit bien assurée.

Je finis ce qui regarde les greffes en fente, après avoir dit sur le fait des coins ce que j'en puis dire, qui est, que devant que d'en venir à s'en servir pour ouvrir la fente, il faut que, si c'est une grosse souche, on ait commencé cette fente avec le tranchant d'un assez gros couteau, qu'on ait appliqué sur toute la largeur du tronc, ou de la branche, & sur lequel on ait donné quelque coup de marteau, pour faire
entrer

entrer ce tranchant un peu avant dans le bois, & marquer par ce moyen la fente dont est question; les sujets de médiocre grosseur se fendent assez aisément avec le simple tranchant du couteau, sans qu'il soit besoin de coups de marteau.



Or les coins pour être commodes doivent être faits sur le modèle de la figure icy marquée, une des parties crochues étant plus grosse, & plus longue, & plus forte que l'autre, & celle-là doit servir aux grosses tiges, & l'autre étant plus courte, plus mince, & plus foible, pour servir aux petites; pour se mettre donc à employer ces coins, on présente dans le milieu de la fente commencée, celui des deux, qui paroît le plus proportionné à la grosseur du sujet, qui est à greffer, & si pour avoir l'ouverture nécessaire, on ne peut enfoncer assez ce coin, sans y donner quelque coup de marteau, on luy en donnera; enfin la fente étant à peu près assez ouverte, pour y faire entrer les greffes, on n'a qu'à baisser ou hausser de la main gauche, la queue de l'outil, qui sert de coin, & cependant de la main droite présenter les greffes taillées à l'endroit où elles doivent demeurer, & ainsi on acheve d'ouvrir, s'il en est besoin, ou bien on referme la fente, quand la greffe, ou les greffes, sont placées comme elles le doivent être: il n'est pas nécessaire de dire, qu'une seule fente sert pour placer deux greffes à l'opposé l'une de l'autre, & si on en peut placer encore deux on fait sur la tige une seconde fente en croix toute semblable à la première; & au surplus on fait la même chose, qu'on a faite aux deux premières greffes.

On appelle quelquefois greffer en couronne, quand on met quatre greffes en fente sur une tige, qui est assez grosse, pour les recevoir commodément; mais plus particulièrement la greffe en couronne se dit, quand sur de fort gros sujets étronçonnés on met un plus grand nombre de greffes entre le bois, & l'écorce, par exemple 6. 7. 8. cette sorte de greffes, donc, non plus que celle qu'on appelle à emporte-pièce, ne se peuvent faire que sur des tiges, qui excèdent trois à quatre pouces de diamètre, & qu'il n'est pas possible de fendre; mais tant des unes, que des autres il s'en fait assez rarement, parce que le succès en est fort incertain, & la peine de les faire assez grandes; on prend pour cela des rameaux d'un bon demy pouce de tour ayans dans leur longueur quatre ou cinq bons yeux, on les taille en pied de Biche par le plus gros bout, en sorte que l'entaille ait près d'un pouce de longueur, & que le haut de cette entaille soit coupé jusqu'auprès de la moëlle du rameau, pour aller finir presque à rien par le bas, & comme il faut que la sève, qui commence à venir du pied, passe entre le bois, & l'écorce de la greffe, il faut que ces côtes entaillés, se mettent du côté de l'écorce de la tige étronçonnée, & par ce moyen la greffe

se devra prendre nourriture : mais devant que de placer ces greffes, il faut qu'avec un petit cizeau de menuisier, on ait enlevé un peu de bois de la tige aux endroits où elles se doivent mettre, & qu'avec un coin de bois bien dur on ait détaché l'écorce moyennant quelques coups de marteau donnés à propos sur le coin, sans que l'écorce en soit endommagée; les greffes étans appliquées, on fait les mêmes choses, que nous avons dit se devoir faire, pour défendre les greffes en fente des injures de l'air.

Pour ce qui est des greffes à emporte-pièce, il faut faire des entailles dans l'écorce & dans le bois des tiges étronçonnées, prendre des rameaux, qui ayent à peu près un pouce de tour, tailler les greffes de la même manière qu'on fait pour la fente, & proportionner si bien le rameau taillé, avec l'entaille de la tige, que ce rameau y entre avec un peu de peine, que les dedans des écorces se rencontrent bien les uns avec les autres, & qu'il ne paroisse aucun jour entre les côtez de la greffe, & les côtez entaillés de la tige; cela fait on prend un, ou deux bons gros osiers, pour lier le plus ferme, qu'on peut, le tour de la tête greffée, en sorte que les greffes n'en puissent pas être aisément ébranlées, on fait au surplus pour garantir la tête des injures de l'air, ce que nous avons dit pour les greffes en fente, en couronne, &c.

Les Auteurs, & particulièrement les anciens, ^a qui ont traité des greffes, ont tous parlé d'une inoculation, comme d'une sorte de greffes toute singulière, disant, que l'inoculation se fait en appliquant l'Ecusson de manière que son œil soit justement sur la place, où il y avoit un autre œil, devant qu'on eût fait l'incision, & ils prétendoient, que c'étoit la meilleure manière d'écussonner, je croy même, que leur pensée étoit que la sève du pied greffé ne pouvoit entrer dans l'œil de l'Ecusson appliqué, à moins qu'elle n'y fût déterminée par la figure intérieure, qui reste sur le bois dépouillé, quand on en a ôté l'œil; à quoy je répons premièrement, que l'expérience journalière de tous les Jardiniers dément assez cette opinion, sans que je dise rien de plus; en second lieu je répons, que non seulement il n'y a nul avantage dans cette inoculation, mais que de plus elle est presque impossible, & la raison en est palpable, en ce que pour faire, que l'Ecusson réunisse, il faut qu'il soit entièrement colé sur l'endroit où il est appliqué, & par conséquent il faut que cet endroit soit aussi uni que l'Ecusson, or cela n'est point, quand on applique un Ecusson sur un œil, qui est une partie éminente, & fait une manière de bosse contraire à ce qui doit être plain, & uni; j'ay plusieurs fois essayé de faire de ces inoculations, & j'ay toujours perdu mon temps & ma peine.

CHAPITRE XV.

Quels sont les sujets, qui ont disposition naturelle à recevoir les especes de fruits chacun en son particulier, & n'en peuvent recevoir d'autres.

Les fruits, dont il est question sur le fait des greffes, se réduisent à ce que nous connoissons sous les noms de Poires, Pommes, Prunes, Pêches, Cerises, Fi-

^a Nam quæ se medio tradunt de cortice gemmæ & tenues sunt puncta tunicas; angustus in ipso fit nodo sinus: hinc aliena ex arbore gemma includunt, udoque docent inolescere libro. Georg. 2.

gues, Azeroles, Pommes de coin, Raisins, Amandes douces: on y pourroit même ajouter des Nêfles, quoy que peu d'honnêtes gens en soient curieux; à l'égard des Oranges, Citrons, & Grenades j'en ay assez amplement écrit dans le traité des Orangers; les Groseilles, Framboises, Melons, Fraises, Avelines, ne sont point de cette catégorie des fruits, où la greffe puisse être de quelque utilité: les Poiriers se greffent heureusement sur les sauvageons de Poiriers venus de souche dans les Bois, & dans les Forêts, & ce sont les meilleurs fruits pour greffer, sur tout en fente les Arbres nains, ils ne sont pas propres pour être greffés en Ecusson, leur écorce est trop épaisse pour cela; ces sauvageons sont bons aussi pour les Arbres de tige greffez en fente. Les sauvageons venus de pépin en pépinière, & les rejettons qui sortent des racines de vieux pieds de Poiriers dans les vergers, sont encore bons pour greffer des Poiriers, soit en Ecusson, quand ils sont fort jeunes, soit en fente quand ils sont devenus gros; mais ils sont beaucoup meilleurs pour les Arbres de tige, que pour les Arbres nains: les uns & les autres sont trop vigoureux pour demeurer bas, & assujettis à la dureté de la taille.

Les Coignassiers, sur tout ceux qui sont bien sains, qui sont de grandes feuilles & de beaux jets, & ont l'écorce lisse & noirâtre [on les appelle femelles, comme on appelle mâles ceux qui paroissent ridez & retirez, pour moy je n'admets point en cela cette différence de noms, c'est un fait de végétation, où je ne distingue que par le plus ou le moins de vigueur en chaque pied] ces sortes de bons Coignassiers, dis-je, réussissent aussi merveilleusement bien pour y greffer en Ecusson, la plupart des Poiriers, qu'on veut tenir en Espalier, ou en Buisson: ils vont même quelquefois jusqu'à devenir Arbres de tige, pourveu qu'on les plante le long des murs, autrement ils sont sujets à se décoller, c'est à dire se séparer net à l'endroit de la greffe par les grands orages de vents; la fente n'est presque jamais propre pour ces sortes de sujets, à moins que les Coignassiers ne soient assez gros pour pouvoir bien serrer la greffe, & encore ne s'en faut-il servir que fort rarement; *nota* qu'il y a quelques espèces de Poiriers qui ont peine à prendre sur les Coignassiers, par exemple les Bon-chrétien d'Été musqué, les Portail; j'ajoute enfin que les Poiriers greffez ont, pour ainsi dire cette complaisance les uns pour les autres, que de se servir réciproquement de sujets pour le changement des greffes: il y en a cependant quelques-uns qui sont revêches, & indisciplinables à cet égard, par exemple les Poiriers de grosses queuës; on greffe quelquefois des Poiriers sur des Pommiers, soit Sauvageons, soit Paradis, & sur de l'Épine-blanche, & sur des Nêffliers, mais communément ou ils ne sont point de durée, ou ils ne sont que languir; il y a sans doute une manière d'antipatie à l'égard de leurs seves, si bien qu'elles ne se peuvent mêler ensemble, & ne souffrent aucun commerce de greffes.

La même chose que j'ay dite tant pour les Sauvageons de Poiriers, que les Coignassiers, à l'égard des greffes de Poiriers qu'on y fait heureusement, se doit dire des Sauvageons de Pommiers venus, soit de souche, ou de pépin, ou des rejettons des racines de vieux Pommiers, & pareillement des petits Pommiers de Paradis, à l'égard des Pommiers qu'on y veut greffer, avec cette seule différence, qui paroît surprenante entre les Coignassiers & les Paradis, que les Pommiers de Paradis, pour peu qu'ils soient gros, réussissent merveilleusement à être greffez en fente, &

rarement réussissent-ils à être greffez en Ecusson, au lieu que tout le contraire se pratique en fait de Coignassiers.

De plus les Sauvageons de Pommiers quels qu'ils soient, & de quelque manière qu'on les greffe, sont propres pour faire des Pommiers de tige, ou de grands Ecussons échapez, mais ils ne le sont nullement pour faire des Pommiers nains, il en est tout autrement des Pommiers de Paradis, & ainsi il ne faut jamais planter de Pommiers pour demeurer nains, & occuper peu de place, à moins qu'ils ne soient greffés sur Paradis; ceux-cy sont proprement du fruit, & poussent peu de bois, les autres sont tres-long-temps à ne faire qu'une tres-grande quantité de gros bois, qui en fait des Arbres d'un volume excessif, & ne se mettent que tres difficilement à fructifier; les Pommiers qu'on hazarde de greffer sur Poiriers, ou sur Coignassiers, sont aussi malheureux pour la réussite, que les Poiriers, qu'on hazarde de greffer sur Pommiers, ou sur Paradis, quoy que le Poëte * paroisse d'un sentiment opposé; mais je croy plutôt, qu'il prend indifferemment pour tout ce qui regarde les fruits à pepin, les termes de *pyrus, pyrum, pomus, pomum*.

Les Pruniers ne se greffent, ny en fente, ny en Ecusson que sur d'autres Pruniers, & particulièrement sur un petit nombre d'especes, par exemple sur des saint-Julien, des Damas noir, des Cerifettes, &c. & réussissent fort peu sur les bonnes especes, par exemple sur des Perdrigons, des Prunes d'Abricot, des Sainte-Catherine, &c. J'ay greffé quelquefois des Pruniers en fente sur de gros Amandiers, & qui ont assez bien fait, mais pour un qui me réussissoit, il y en avoit beaucoup de perdus, & ainsi il y a peu d'avantage à faire ces sortes d'épreuves.

Les Pêchers, pour bien faire à la greffe, doivent premièrement être greffez en Ecusson, & rarement en fente, au moins dans nos climats; en second lieu, ils doivent être greffez à œil-dormant, & cela dans les temps propres, & convenables, comme nous avons dit cy-dessus, & que ce soit sur des Pruniers de Saint Julien, ou de Damas noir, ou sur des Abricotiers déjà greffez, ou sur de jeunes Amandiers de l'année, il n'en réussit guère sur des noyaux d'autres Pêchers ou d'Abricotiers; les Pêchers n'ont pas plus de bonne fortune à être greffez sur les principales especes de Prunes, que les Pruniers eux-mêmes, comme nous avons déjà dit; les Pêchers greffez à la pousse au mois de Juin, sont plus sujets à tromper l'esperance du Jardinier, qu'à la confirmer, car ou l'Ecusson périt de la gomme sans avoir poussé, ou souvent il périt même après avoir poussé, ou enfin comme il ne pousse d'ordinaire que fort foiblement pendant ce premier Eté, il périt l'Hyver ensuite par les frimats & par les glaces, & ainsi il n'en faut guère greffer que par occasion, & sur des sujets qui demeureroient inutiles sans cela.

Parmy ce qu'on appelle vulgairement Cerises, nous contons des Merises, tant blanches que noires, des Guignes blanches, des Guignes noires, autrement des cœurs de Cerises précoces, des Cerises hâtives, des Cerises tardives, des Griotes, des Bigarreaux, des Ceriziers de pied, des Cerizes blanches.

Toutes ces sortes de Cerises se greffent à la reserve des Merises, qui n'en valent pas la peine, mais en revanche les Merisiers, & sur tout les blancs qui naissent à la

Campa

* Inscie, Daphne, pyros, carpent tua poma nepotes. *Virg. Georg.*

Campagne & dans les vignes des rejettons les uns des autres servent de fort bons sujets pour être greffez des autres principales especes; sçavoir Cerises hâtives, & tardives, Guignes, Griottes, Bigarreaux, &c. Les Cerisiers de pied font d'assez bonnes Cerises, & servent pour être greffez, particulièrement de Cerises précoces, qui font une espece de Cerise médiocrement grosse, qu'on ne met guère qu'en Espalier, pour y faire promptement du fruit, c'est sa précocité toute seule, qui fait son merite par la nouveauté, on ne la regarde plus, dès que les belles Cerises, qui viennent bien-tôt après, ont commencé de paroître; les Cerises précoces ne demandent pas des sujets fort vigoureux, comme sont les Merisiers qui ont beaucoup plus de disposition à pousser une infinité de bois, qu'à faire promptement du fruit.

On peut greffer des Figuiers si on veut, mais comme j'ay dit dans le traité du choix des Figues, il y a peu d'avantage à les greffer.

Les Azeroles se greffent particulièrement, soit en Ecusson, soit en fente sur l'Épine-blanche; on en greffe aussi quelquefois sur de petits Sauvageons de Poiriers, qui réussissent assez bien, & quelquefois sur des Coignassiers, & des Poiriers greffés, mais le succez n'en est pas trop certain.

À l'égard de Pommes de coin, on ne s'avise guère d'en greffer, attendu que les Coignassiers font si aisément du fruit d'eux-mêmes; ils se peuvent cependant greffer les uns sur les autres; Ainsi on greffera des Coignassiers de Portugal sur ceux de France, on en peut greffer aussi sur des Poiriers, soit greffez, soit sauvagesons.

La Vigne ne se greffe que sur de vieux seps d'autre vigne, & ne se greffe qu'en fente; on les étronçonne exprés pour cela, & quand la greffe est faite, il faut couvrir de terre l'endroit étronçonné, sans couvrir néanmoins les rameaux greffez, l'ardeur du Soleil, & la sécheresse feroient périr la greffe, si on la laissoit à l'air comme les greffes en fente des autres Arbres; il y a cela de particulier dans la greffe en fente de la Vigne, que cete greffe se met indifferemment soit dans le milieu, soit sur les côtéz de la fouche étronçonnée, ce qui ne se peut pas faire à tous les autres Fruitiers greffez en fente, comme nous avons remarqué cy-dessus.

Les Neffliers se greffent soit sur des pieds d'autres Neffliers, soit sur une épine blanche, soit sur sauvagesons de Poiriers, soit sur Poiriers greffez, soit sur Coignassiers.

Les Amandiers, soit à coquille dure, soit à coquille tendre, viennent plus ordinairement d'Amandes mises en terre; on en greffe, si on veut, les uns sur les autres.

CHAPITRE XVI.

Des Pepinières d'Arbres fruitiers.

IL est bon de dire au commencement de ce Chapitre que nos Pepinières demandent une terre, qui soit bonne, meuble, en bon labour, & qui ait au moins deux pieds & demy de profondeur; les rangs d'Arbres s'y mettent de deux à trois pieds

de distance les uns des autres, selon que les Arbres en font, ou plus, ou moins gros, & les Arbres s'y mettent dans les rangs à un pied & demy, deux, & trois pieds les uns des autres, & toujours suivant la proportion de leur grosseur; les Amandiers font de tous les sauvageons ceux qu'on presse le plus dans les rangs. Or de ce que j'ay déduit dans le Chapitre precedent pour toutes les especes de fruits à greffer, il est facile de juger quelles sortes de sujets sont propres pour faire des pepinières de chaque sorte de fruit.

Premièrement, pour les Piores, il faut planter des sauvageons pris dans les taillis, & dans les forêts, ou des sauvageons venus de pepin, ou de ceux que les racines de vieux Poiriers poussent d'elles-mêmes, ou enfin planter des coignassiers, & que tout cela paroisse bien conditionné, tant par les racines, que par la tige.

En second lieu, pour la pepinière de Pommiers, si on en veut faire de tige, on plante d'assez gros sauvageons pris dans les bois, & les forêts, pour les greffer en fente, ou des Sauvageons venus de pepin qu'on greffe en Ecuillon, quand ils ont la grosseur de deux pouces, & qu'on laisse venir grands ensuite, pour être Arbres de tige; & si on veut faire une pepinière pour Buïsson, il faut planter des Pommiers de paradis, & les planter seulement à un bon pied l'un de l'autre dans les rangs; la raison de cette proximité est fondée sur le peu de racines que font ces sortes de petits Pommiers, qui par consequent ne demandent pas grande place pour être élevez.

En troisième lieu, pour faire la pepinière de Pruniers, il ne faut uniquement que des rejettons de certains Pruniers, sçavoir Saint Julien, Damas noir, Cerifette: on greffe en fente ceux qui sont assez gros pour la souffrir, & on greffe en Ecuillon les médiocres.

En quatrième lieu, les bonnes pepinières pour Pêchers doivent être des Pruniers de Saint Julien, & de Damas noir, qu'on greffe à œil dormant dans les mois de Juillet, & Août, ou d'Amandiers jeunes, c'est à dire d'Amandiers venus d'Amandes mises l'Hyver en bonne terre, & devenus au mois de Septembre ensuite de la grosseur d'un demy-pouce, pour être greffez à œil dormant dans ce temps-là, les vieux Amandiers de deux & trois ans, sont presque toujours inutiles à greffer.

En cinquième lieu, pour faire pepinière des fruits à noyau rouges, sçavoir Cerifes, Griottes, Bigarreux, il n'y a de sujets propres que les Merisiers à Merises blanchâtres, ceux qui les font noires ont d'ordinaire la seve si amere, que les greffes des bonnes Cerifes n'y prennent pas, ou languissent toujours.

Les Cerifes de pied peuvent véritablement servir pour greffer les bonnes Cerifes, mais elles n'y sont pas si propres, que pour être greffées de Cerifes précoces.

En sixième lieu, les Pepinières de Figuiers se font de petits rejettons sortis des pieds des vieux Figuiers, ou de branches de deux ans couchées en terre, & entaillées à l'endroit le plus courbé, qu'on a couché dans cette terre.

En septième lieu, pour la Pepinière d'Azeroles, il ne faut que de l'épine blanche, & quelque peu de Coignassiers.

En huitième lieu, on ne fait point de Pepinière de Vigne, ce n'est guère que sur des vieux pieds en place qu'on s'avise de greffer.

Enfin pour les Neffliers, personne ne fait guère de Pepinière particulière, pour peu qu'on en ait, on en est suffisammentourny, une douzaine au plus de Neffliers sauvages, ou d'épine blanche, ou de Coignassiers sont capables d'en faire la provisions des plus grands Jardins.

Devant que de passer à la sixième Partie, je croy qu'il n'est pas tout-à-fait hors de propos de dire mon avis sur les différentes manières de treillage, afin qu'on se détermine d'abord à prendre celle que j'estime le plus, & qui franchement est aussi la plus noble, & la plus commode.

CHAPITRE XVII.

Des différentes manières de treillage, dont on se sert pour palisser.

DU moment que nous avons pensé à une clôture de murailles pour notre Jardin, sans doute nous avons voulu aussi y faire des Espaliers, & par conséquent nous avons dû y préparer les choses nécessaires pour palisser proprement, & commodément les Arbres, qu'on y doit planter.

La première observation que j'ay à faire à cet égard est, qu'on ne sçauroit avoir trop de précaution pour faire bien crépir les murailles, ou pour les faire enduire de plâtre, quand on en a la facilité, telle qu'elle est aux environs de Paris; car enfin il faut empêcher qu'il ne reste nulle part de ces petits trous où se nichent les rats, les mulots, les laires, les colimaçons, les perçoreilles, & autres insectes qui désolent les fruits, & d'ordinaire attaquent les plus beaux & les meilleurs, & par-là donnent des chagrins continuels à nos curieux.

Quand les murs sont crépis de plâtre on a la facilité de palisser avec du clou, & des morceaux de cuir de mouton, ou de chamois coupé en lanière, ou avec des morceaux de lisières d'étoffe, les unes & les autres larges d'un demy doigt, & pour s'en servir on fait un grand nombre de petits morceaux de ces lanières, ou lisières de la longueur d'environ un doigt, & s'étant muni d'un petit tablier à deux poches on met ces morceaux ainsi taillez dans l'une, & du clou dans l'autre, on enveloppe la branche d'un de ces morceaux de lanière, on approche la branche de l'endroit où l'on la veut appliquer, ensuite on présente le clou aux deux extrémités de ces lanières pliées, & placées par le dessous de la branche, & avec un petit marteau qu'on doit avoir, on frappe de manière que ce clou perçant la lanière, & entrant dans le plâtre y attache la cette branche pour faire la figure de notre Espalier, & cette manière de palisser est assez agréable, mais elle est longue à faire; ces lanières peuvent durer un an, ou deux; ce qu'on leur peut reprocher est, que quelquefois elles sont cause d'un accident en ce que les perçoreilles s'y réfugient de jour, & en sortent la nuit pour faire leur ravage.

Quand on n'a pas voulu se servir de ces lanières, on a essayé trois, ou quatre autres manières de palisser, les uns en toute sorte de murailles, & sur tout en celles de

terre, ou bauge, comme on fait en Beaufse, & en Normandie, on fait sceller de distance en distance des morceaux de chevron dans les murs d'environ deux pouces pour y attacher des lates, ou des échalias, ou des Perches, ou des Baguettes, les autres y ont fait sceller des os de cheval, ou de bœuf, pour appuyer les Perches dessus, & les y lier, & c'est à ces Perches qu'ils attachent par ce moyen-là les branches de leurs Arbres, les autres ont fait sceller une infinité d'os de pied de mouton fort près-à-près, & en ligne droite, & s'en servent pour lier à chacun une branche de leurs Espaliers; quelques-uns ont fait un treillage de lates étroites cloüées les unes aux autres, par quarrés de dix à douze pouces chacun, & ce treillage étant fait par toises, ou demy-toises séparées, ils les appliquent & attachent aux murailles avec des clous à crochets, qu'on fait entrer dans les joints des pierres, c'est un ménage qui n'est pas mauvais, mais il n'est guère ny honnête, ny noble.

Quelques-uns allans encore davantage au bon marché se sont avisez de faire un treillage avec du fil de laiton; ou du fil de fer de moyenne grosseur, ce fil soutenu par des clous à tête-plate, fichez, ou scellez dans les murs; d'autres se sont contentez de mettre seulement des lignes droites de ce fil de fer, soit comme de simples montans, soit comme de simples traverses: ces dernières manières paroissent assez propres, mais elles ne sont guère bonnes, tant parce qu'elles ne sont pas assez solides, si bien que les grosses branches, qu'il faut quelquefois forcer, les rompent, ou les allongent, que parce que ce fil est sujet à bleffer, & écorcher les branches, qui sont jeunes, & par consequent tendres, & ainsi leur font venir de la gomme qui les fait périr, joint que les jeunes branches se glissent trop facilement derrière ces fils, d'où il n'est pas aisé de les retirer sans les gâter.

La meilleure manière de toutes, la plus commode, & la plus noble est de faire un treillage d'échalias, qui soit de bois de quartier, ou de cœur de chêne, chaque échalias doit être d'un pouce en quarré, & tant que faire se peut doit être sans nœuds: il faut qu'ils soient bien planés & navrés, même aux endroits qui demandent de l'être: les échalias, qui ne sont pas planez, sont grossiers, & fort vilains à voir; j'avoüe que ce treillage coute d'abord plus que les autres, mais il est de plus longue durée, & est sujet à moins d'entretien: régulièrement la toise quarrée de ce treillage revient à 25. 26. 27. & 28. sols pour le bois, la façon du bois, le fil, & la peine de l'Ouvrier.

Pour bien faire ce treillage, il faut avoir des crochets de fer faits exprés pour cela, ils sont quarez, leur épaisseur est d'environ un quart de pouce, & leur longueur est d'un demy pied, sans conter le bout qui remonte à angle droit à l'extrémité de dehors, & qui doit avoir environ un pouce & demy de long; l'extrémité qui doit entrer dans le mur, doit être fenduë en deux petites branches écartées l'une de l'autre pour tenir plus solidement dans le mur, dans lequel elle doit entrer d'environ quatre pouces, c'est assez qu'il en reste deux en dehors.

Les crochets coûtent d'ordinaire un sol pièce, on les espace de trois, en trois pieds, & toujours en échiquier, à commencer le premier rang à un pied près de la superficie de la terre, & continuer jusqu'au haut du mur; les rangs de crochets doivent être mis sur une ligne fort droite, & être tous parallèles les uns aux autres, & voilà tout ce qui regarde les crochets.

A l'égard des échalias, on n'a qu'à aller chez les Marchands de bois, on y en trouve de différentes longueurs, sçavoir de quatre pieds & demy, de six, sept, huit, & neuf; on en fait quelquefois de douze pieds, mais rarement, parce qu'il est trop difficile de fendre de si longues pièces de bois, on en prend de la longueur qu'on veut, suivant la hauteur des murs qu'on veut garnir, on les vend à la bote, celle de quatre pieds & demy coûte onze sols, & en contient quarante, celle de six coûte douze sols, & en contient vingt-cinq, celles de sept, huit, & neuf en contiennent aussi vingt-cinq & coûtent un peu davantage.

Il est plus propre, & plus utile de faire les montans tous d'une pièce quand on peut, mais il n'est pas mal de les faire de deux, ou trois échalias tels qu'on les peut avoir, & il en coûte beaucoup moins: on les joint fort proprement l'un à l'autre en aplanissant, & proportionnant juste les extrémités qu'on veut marier l'une à l'autre, & après cela on les lie bien ferré avec du fil de fer, & pour faire ce lien, on se sert de petites tenailles faites exprés, avec lesquelles on tire à soy le fil de fer, & on le tord, on tourne en tirant jusqu'à ce que la ligature paroisse assez forte, & ensuite on rompt le bout près du nœud, & avec la tête de la tenaille, on frappe ce nœud par en bas contre l'échalias, pour empêcher qu'il ne déborde, car autrement il pourroit blesser le Jardinier, ou la branche.

Dans la botte d'échalias, il est à propos de prendre les plus droits, & les moins forts pour faire les montans qui paroissent toujours en dehors, mettant cependant par en haut le plus gros bout de ce montant, & on employera les plus forts à faire les traverses qui soutiennent tout l'ouvrage: régulièrement les quarrés, ou mailles de treillage doivent être de sept à huit pouces, ils sont vilains, si on les fait de dix, & douze pouces, & ils me paroissent trop petits pour des Espaliers, si on fait les mailles de cinq à six; on peut les employer pour ces sortes de cabinets de Jardinage, qui depuis quelque temps sont venus à la mode; un bon faiseur de treillage doit toujours avoir en main sa mesure réglée pour ses mailles, & l'appliquer soigneusement chaque fois qu'il fait un quarré; il doit laisser un bon pouce de jeu entre l'échalias, & la muraille, & si par hazard les crochets se trouvent trop courts, il doit se servir d'un coin de bois pour le tenir entre l'échalias, & le mur, afin d'avoir plus de liberté, pour y passer les fils d'archal.

Ce n'est pas assez que pour les yeux ce treillage paroisse proprement fait, il faut par dessus cela qu'il soit solide, & on connoît s'il l'est assez, en prenant d'une main un côté de maille, & la secouant, car elle doit résister pour donner lieu de dire que l'ouvrage est bon.

Je ne veux pas oublier d'avertir que dans les encoigneures il ne faut qu'un seul montant pour joindre ensemble les deux treillages des deux murs qui se joignent, il y auroit de la mal propreté si on en mettoit deux l'un pour un pan de mur, & l'autre pour l'autre.

La dernière perfection de nôtre treillage, consiste à être peint, en premier lieu d'une couche de blanc de ceruse, & quand cette couche est sèche, il en faut mettre une seconde qui soit d'un beau verd de montagne.

On ne se contente pas seulement de faire du treillage appliqué aux murs, on en fait quelquefois pour une manière de contre Espalier, & ce treillage se fait de quatre, cinq,

cinq, ou six pieds de haut comme on veut; pour le rendre solide il faut que de six en six pieds il y ait des pieux de chêne de quatre pouces en quarré, & qu'ils soient enfoncez d'environ un bon pied avant dans la terre, & que l'extrémité de dehors soit pointuë pour durer plus long-temps, car si elle étoit quarrée, l'eau de pluye s'y arrêteroît, & la feroit pourrir; du surplus pour la grandeur, & pour le lien du fil d'archal; les mailles doivent être semblables à celles des Espaliers avec cette seule différence, qu'aux contr'Espaliers les échalas doivent être attachez avec des clous dans le corps du pieu, qui pour cet effet doit être entaillé, pour recevoir ces échalas.

Fin de la cinquième Partie.



SIXIEME